

AVIS N° 189 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

CROWN SIEM CI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de CROWN SIEM CI, à raison de quarante (40) actions nouvelles pour une (01) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du mercredi 19 décembre 2018, est de **290 FCFA**.

La prochaine cotation du titre CROWN SIEM CI (symbole: SEMC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 290 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [270 FCFA ; 310 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action CROWN SIEM CI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 19 décembre 2018

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Interim

Birahim DIOUF



es
ng 01